DECEMBRE 2002 numéro 5

Edité par commission communication Mairie de Champneuville Imprimé par nos soins

CHAMPNEUVILL'INFOS

Le mot du maire

En ce mois de décembre, voici déjà le numéro 5 de champneuvill'info.

Un numéro plus dense que d'habitude, car fin d'année rime souvent avec bilan.

Vous y trouverez donc un compte-rendu des travaux communaux et connexes de 2002 ainsi que des synthèses des conseillers municipaux, membres de commission à la CoDéCom.

Ce trimestre, mes adjoints et moi-même avons décidé de remettre d'actualité le problème du temps passé dans les transports scolaires par les jeunes de notre village, fréquentant le RPI.

Plus les années passent, et plus le temps de transport s'allonge. Les enfants de Champ n'ont plus que 35 minutes pour déjeuner... Quel adulte accepterait cette situation sans réagir ?

Après un échange de courrier infructueux avec le conseil général (qui ne semble pas comprendre l'objet de notre revendication et qui ne répond que par des chiffres...) une réunion doit avoir lieu avec un responsable du conseil général et des représentants de la CoDéCom au mois de janvier.

Car même si maintenant la CoDéCom assume la compétence scolaire, pour moi, il n'y a que les parents d'élève de Champneuville et leurs élus qui sont à même de défendre avec conviction ce dossier car ce sont les premiers concernés.

Certes Champneuville, petite commune, ne scolarise que 8 enfants dans le RPI : mais ce sont 8 enfants qui quotidiennement assument 2 H à 2 H 30 de bus pendant toute leur scolarité en primaire...

Vu de l'extérieur, la gestion communale peut sembler simple... Mais démocratie oblige, les décisions devant être le fruit d'un travail collectif, ce n'est pas moins de 10 réunions de conseil municipal qui ont eu lieu cette année auxquelles s'ajoutent toutes les réunions CoDéCom et autres, ainsi que la représentation de notre commune aux différentes manifestations cantonales.

C'est pourquoi je veux remercier tous les conseillers municipaux et les 2 adjoints qui s'investissent sans compter dans les dossiers communaux.

Je n'oublierai pas les bénévoles qui oeuvrent également pour organiser des manifestations destinées à rassembler à Champneuville ainsi que toute l'équipe du Champneuvill'infos qui s'implique fortement pour éditer régulièrement ce bulletin qui, à l'unanimité, est apprécié de tous.

L'information, pour l'équipe municipale et moi-même, étant un des éléments indispensables au bon fonctionnement de notre démocratie car synonyme de transparence.

Et pour finir, à l'aube de 2003, laissez-moi vous présenter mes voeux les plus sincères à partager avec vos proches et vous souhaiter de joyeuses fêtes en famille.

Le maire,
Jean-Marc LANHER

Le maire, les adjoints et les membres du conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2003.

les échos du conseil municipal

Conseil municipal du 24 octobre 2002

- Location de la salle des fêtes

tarifs applicables à compter du 1er janvier 2003

	Habitants de la commune	Jeunes de la commune (sans revenu)	Extérieurs à la commune
Eté (sans chauffage)	50 €	16 €	85 €
Hiver (avec chauffage)	60 €	25 €	95 €
Caution (à la réservation)	150 €	150 €	150 €

- Location du logement communal de la mairie :

A compter du 1er janvier 2003, et en raison des frais de rénovation engagés, le loyer passera à 228 €/mois.

Conseil municipal du 4 décembre 2002

- compteur d'eau :

Pour 2002 et 2003, le montant forfaitaire d'ouverture d'un compteur d'eau est fixé à 30 €.

- raccordement au réseau d'eau

Pour 2003, le conseil municipal décide de reconduire le montant forfaitaire de raccordement au réseau d'eau soit 534 €.

- Ordures ménagères

Pour 2002, le montant de la redevance annuelle par part, pour les ordures ménagères, est de 33 € 54. Le conseil municipal décide que, pour 2002, les jeunes faisant leurs études et absents toute la semaine ne compteront qu'une demi-part.

Le point sur les travaux communaux

- Travaux connexes du remembrement

Après bien du temps, enfin, les travaux connexes au remembrement sont terminés. Malgré la gêne occasionnée aux utilisateurs des chemins par ce retard et le prix de la pierre multiplié par cinq, nous avons eu l'heureuse surprise de pouvoir bénéficier d'une subvention européenne qui n'existait pas auparavant.

Les travaux ont été subventionnés sur la base de 86% du montant hors taxe :

- 50% provenant du fond agricole Européen (FEOGA)
- 36% du Conseil Général de la Meuse

Nous nous sommes réunis à douze reprises entre le 15 juin et le 28 août pour le suivi des travaux. Cette période étant déjà très chargée, nous voulons remercier toutes les personnes qui ont fait l'effort d'être présentes à ces réunions. Il est, en effet, beaucoup plus facile de prendre les décisions en ayant connaissance de l'avis du plus grand nombre de personnes concernées.

Même si nous n'avons pas pu satisfaire toutes les réclamations, nous avons essayé de privilégier les travaux améliorant la propreté du village, avec le budget dont nous disposions.

Le montant HT des travaux réalisés pour la commune s'élève à 31 129€ soit 204 192 financé par:

- 36% du Conseil Général de la Meuse 11206 € soit 73 509 F
- 50% provenant du fond agricole Européen (FEOGA) 15564 € soit 102 096 F
- La participation de la commune HT 4358€ soit 28 586 F

Nous avons profité des prix de marché assez bas pour réaliser 30 m de bordure de trottoir à l'entrée de Neuville, afin de récupérer l'eau du village et de l'amener dans le regard le plus proche. Le coût de ces travaux s'élève à 1434 € soit 9406 F. Une demande de subvention auprès du conseil général pour le raccordement de chaussée (457 €) est toujours sans réponse.

- Travaux en cours sur le village

- Réfection de la toiture de l'église.

Dans un premier temps le conseil municipal a décidé de réparer à neuf la couverture et la toiture de la nef. Après plusieurs devis, l'entreprise la moins-disante (PIROT) fut retenue pour la réalisation des travaux.
Deux dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès du Conseil général pour le premier et de Bâtiments de France pour le second.
Le Conseil Général devrait financer 30% des travaux.
Nous sommes sans réponses de Bâtiments de France.
Il nous restait un reliquat d'assurance suite à la tempête de 1999 qui devrait nous être remboursé sur ces travaux.
Voici donc le plan de financement provisoire (sous toute réserve)
Coût total des travaux 38 837 € ttc soit 254 754 F financés par:

- Don (quête mariage) 92 € soit 603 F
- Remboursement assurance 24 239 € soit 159 000 F
- subvention Conseil Général 9 741 € soit 63 897 F
- Financement commune 4 765 € soit 31 256 F

Les travaux sur la toiture du chœur et du clocher feront l'objet d'une seconde tranche.
Pose d'un luminaire à l'écluse de Champ par l'entreprise CATANEO.
Coût des travaux ht 869soit 5702 f, le syndicat d'électrification du NORD MEUSIEN subventionne le lampadaire à 100% soit 340€ soit 2230 f mais pas le câblage 529 € soit 3470 f qui est à la charge de la commune.

- Travaux à venir

Nous attendons l'arrêté de catastrophe naturelle pour finir de réparer les dégâts causés par l'orage du 4 juin 2002, pour obtenir les aides en conséquence.
Nous avons aussi la route de Cumières à remettre en état. Sur ce dossier, nous cherchons le moyen d'obtenir le maximum d'aides afin de limiter l'incidence sur le budget de la commune.
A plus long terme, il nous faudra réfléchir à un plan d'assainissement pour limiter le risque d'inondation du village de Neuville.

Compte-rendus des commissions CoDéCom

- Commission « tourisme vert »

- Projet : embauche d'un agent de développement professionnel qui s'occuperait en outre du tourisme
- Les communes sont invitées à communiquer l'inventaire de leurs attraits touristiques (restaurants, commerces, camping, cours d'eau, artisans, équipement salles, produits du terroir)
- Présentation d'un projet de location de canoë-kayak par un agriculteur de Chattancourt qui demande le soutien financier de la CoDéCom.

- Commission scolaire

- La rentrée scolaire s'est bien déroulée dans les différentes écoles. Les travaux d'entretien ont été effectués durant les grandes vacances.
- Un service de garderie-restauration a été mis en place à Bras-sur-Meuse.
- Une convention a été signée avec l'IREO de Bras pour la mise à disposition de la salle informatique à l'école de Bras.
- Une réflexion sur le périmètre scolaire afin d'évaluer les besoins de l'avenir compte-tenu de l'évolution des communes est lancée.

- Commission Ordures Ménagères.

La redevance pour 2002 reste inchangée : 33,54 € par personne. La commune de Champneuville prenant à sa charge le coût supplémentaire de la collecte sélective.

CHARGES : 4 910 € RECETTES : 4 090 € A charge de la commune : 820 €

Pour 2002 : une demi-part est comptée pour les étudiants qui résident dans une autre commune durant la semaine.
Pour 2003 : la CoDeCom étudie une exonération totale pour les étudiants sur présentation d'un certificat de scolarité et d'un justificatif de résidence .
Proposition également d'un plafonnement à 5 personnes pour les familles nombreuses.

Demande faite à la CoDeCom d'une dotation supplémentaire de Sacs « BLEU », s'il vous en manque, contactez un ambassadeur ou la mairie .
Possibilité de mettre les cartons, qui seront pliés et déposés à côté des sacs bleus.
Le ramassage des objets encombrants est compris dans le marché, il est généralement programmé au printemps.

Les autres propositions et dernières décisions du conseil communautaire sur ce sujet seront dans le 1er JOURNAL du TRI .
La parution de ce journal par la CoDeCom est prévue pour la deuxième quinzaine de janvier 2003 en même temps que le journal de la CoDeCom baptisé : « Rythme ».

Les rubriques suivantes sont envisagées :

- une présentation et une analyse des résultats
- les erreurs les plus fréquentes
- les conseils
- un article : pourquoi trier ?
- un dossier : le recyclage du verre.
- un index des différents produits et leur destination (verre, sac bleu, sac jaune , poubelle..)
- calendrier 2003
- coordonnées et rôle des personnes qui suivent les dossiers

Pour tous les déchets qui demandent un déplacement à la déchetterie , voir les horaires ci-dessous.

HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE VERDUN	
du 01 AVRIL au 30 NOVEMBRE **HORAIRE d' ETE**	du 01 DECEMBRE au 31 MARS **HORAIRE d' HIVER**
du MARDI au VENDREDI	du MARDI au VENDREDI
13 h 30 à 19h	12 h à 17 h 30
SAMEDI	SAMEDI
9h à 12 h et 13 h 30 à 19 h	9h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30
DIMANCHE	DIMANCHE
de 9 h à 12 h 30	de 9 h à 12 h 30
fermée le LUNDI	
250 Kg ou 1 mètre cube maximum par jour pour les particuliers	

Problèmes des transports scolaires

Cela fait de nombreuses années, que nous savons que les enfants de Champneuville passent beaucoup trop de temps dans le bus scolaire car ils sont toujours les premiers ramassés et les derniers déposés dans le circuit.
Or, le problème s'accentue davantage d'années en années et à l'heure actuelle, les enfants de Champ ne disposent plus que de 35 minutes pour le repas de midi.
Par conséquent, par courrier au conseil général en date du 12 novembre 2002, le maire demande au conseil général de reconsidérer ce problème. Une réponse très insatisfaisante du conseil général est déjà arrivée. Elle est inacceptable et une réunion avec un responsable et les personnes intéressées aura lieu prochainement.
L'équipe municipale et les parents d'élèves sont décidés à ne pas laisser tomber et exigent une amélioration de ce service.

Tableau du temps passé dans le bus scolaire pour les enfants de Champneuville se rendant dans une des classes du RPI				
	Ecole élémentaire de Bras-sur-Meuse	**Ecole maternelle de Bras-sur-Meuse**	**Ecole élémentaire de Charny-sur-Meuse**	**Ecole élémentaire de Vacherauville**
Distance kilométrique	**7 km**	**7 km**	**8 km**	**6 km**
Temps quotidien théorique passé dans le bus	1 H 39	1 H 39	1 H 17	2 H 04
Temps quotidien réel passé dans le bus (tenant compte des retards régulier du bus soit 30 min/jour)	**2 H 09**	**2 H 09**	**1 H 47**	**2 H 34**

Etat civil en 2002

Les décès
Jean-Pierre DUBAUX le 7 janvier 2002
Yvonne BLAISE le 12 février 2002
Julie RENAUX le 31 mai 2002
Laure PRECHEUR le 24 septembre 2002

Les naissances
Noé DAL CORSO le 21 mai 2002
Quentin LANJSCEK le 26 février 2002

Les mariages
Marc DAL CORSO et Delphine BOEHM le 25 octobre 2002
Anne URVOY et Julien BERTRAND le 6 juillet 2002
Sébastien PRECHEUR et Séverine LANG le 29 juin 2002

Le comité des fêtes

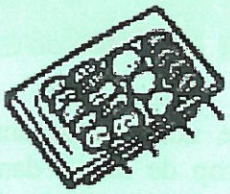

- Investissements pour 2002
Un congélateur et de la vaisselle

- Saint Nicolas
Les personnes âgées de plus de 75 ans se sont vus remettre le colis de fin d'année (12 personnes) financé par la commune.
les enfants de 0 à 3 ans ont reçu un joli livre. (5 enfants)
les enfants de 3 à 11 ans ont été invités à une séance de cinéma et un goûter au Mac Do.(8 enfants)

- Les dates pour 2003
La traditionnelle soirée brochettes devrait avoir lieu le samedi 14 juin 2003
Un concours national de chiens de troupeau aura lieu le dimanche 22 juin 2003

- location de la salle des fêtes
En 2002, la salle des fêtes a été louée 11 fois.

Analyse de l'eau

Le 17 octobre 2002, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales a procédé à une analyse d'échantillon à Champ et Neuville.
L'eau est conforme aux normes de potabilité. Les résultats sont affichés en mairie.

EN BREF.....

ORDURES MENAGERES

En raison des fêtes de fin d'année, la collecte du
mercredi 25 décembre
est avancée au
lundi 23 décembre

La collecte du
mercredi 1er janvier
est reportée au
jeudi 2 janvier 2002

Sortir les poubelles la veille au soir du passage.

NAISSANCES

Louise BERTRAND est née le lundi 16 décembre 2002.
Elle fait la joie de ses parents Anne et Julien BERTRAND ainsi que de ses grands-parents Jacqueline et Roger URVOY.
Madame Alice Blaise est l'heureuse arrière grand-mère.

Bienvenue à Louise et félicitations aux parents.

Une petite Marie de 3,6 kg est née le 17 octobre 2002 au foyer de Sabine et Fred ANTOINE à Bras.
Elle fait le bonheur de son petit frère Charles et la joie de ses parents.
Marie est la fille de Sabine, notre secrétaire de mairie.
Bienvenue petite Marie et félicitations à tes parents !!

SECRETARIAT DE MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, il n'y aura pas de permanence du secrétariat de mairie les mercredis 25 décembre et 1er janvier.
Une permanence sera assurée par le maire le :

Vendredi 3 janvier de 10 H à 12 H

GROUPE PAROISSIAL

Messe de MINUIT
A Belleville le 24/12 à 23 H 45

Messe de NOEL
à Charny le 25/12 à 10 H 30

Messe à Champneuville
Le samedi 11 janvier
A 18 H 00

ILS ONT EMMENAGE..

Mr et Mme Patrick FAUTRE et leurs 4 enfants : Jean-Bernard (20 ans), David (18 ans), Alexandre (15 ans) et Priscillia (10 ans) qui habitent 4, rue de l'église à Neuville

Mme Nathalie CHAMPAGNE et ses 2 enfants : Julien (5 ans) et Laure (2 ans) qui demeurent Grande Ruelle à Champ.

Bienvenue à ces deux familles

VACANCES DE NOEL

Les écoliers sont en vacances du vendredi 20 décembre 2002 après la classe au lundi 6 janvier 2003 au matin

NOEL : origine et traditions

La Veillée de Noël

Autrefois, toute la famille - parents, grands-parents et enfants - se réunissait devant la cheminée: c'était la veillée de Noël. Les enfants chantaient des refrains de Noël et écoutaient des histoires racontées par les grands-parents, tandis qu'une bûche brûlait dans la cheminée.
De nos jours, la bûche de Noël est symbolisée par un gâteau. Autrefois, c'était un très gros tronc d'arbre que l'on brûlait dans la cheminée. La bûche était choisie dans un bois très dur pour qu'elle brûle longtemps. Décorée de feuillages et de rubans, celle-ci était posée dans la cheminée puis allumée par le plus jeune et le plus âgé, après avoir été bénie par le chef de la famille avec de l'huile ou de l'eau-de-vie.

Le Feuillage de Noël

Pour fêter Noël, toute la famille décore la maison pour lui donner un air de fête: le vert et le rouge sont les couleurs traditionnelles de Noël. Cette coutume de décorer la maison avec du feuillage est très ancienne. Même avant de fêter Noël, on décorait déjà la maison en décembre, pour fêter la fin des longues nuits d'hiver. Le houx, avec ses feuilles piquantes, représente la couronne du Christ et les boules rouges, ses gouttes de sang; le gui est censé porter bonheur; le romarin symbolise l'amitié et le lierre l'affection.

La Paille, symbole de la crèche

Depuis très longtemps, bien avant que l'on fête Noël, de nombreuses coutumes suédoises étaient liées à l'utilisation de la paille. On répandait de la paille sur le sol pour chasser les mauvais esprits. On préparait les lits pour le cas où des morts reviendraient sur terre. La famille couchait par terre. Cette coutume se poursuivit avec l'apparition des fêtes de Noël, car on ne devait pas dormir plus confortablement que Jésus.
En Pologne, on place de la paille entre la table et la nappe avant de servir le repas du Réveillon, afin de se rappeler l'humble naissance de Jésus. En signe d'humilité, le repas de la veille de Noël ne comporte pas de viande et on servira entre autre du poisson et des rouleaux au chou farcis de riz et de champignons.

L'origine du Sapin de Noël

Les premières descriptions de l'arbre de Noël apparaissent en Alsace, en France au XVIe siècle. On dressait un sapin sur la place de l'hôtel de ville. La veille de Noël, des spectacles se déroulaient devant les églises: on dansait autour de l'arbre de paradis, représenté par un sapin décoré de pommes. Puis le sapin fit son entrée dans les maisons. Au début, il était suspendu au plafond, une pomme fixée à son tronc. Ensuite, on a pris l'habitude de placer le sapin dans un bac rempli de sable. Le sapin était secoué pour faire tomber les gâteaux et les petits jouets.
L'Allemagne adopta rapidement cette tradition et les colons «l'exportèrent» en Amérique. Les premières boules qui décoraient les sapins pouvaient se manger, c'étaient les fameuses pommes d'amour. On trouvait aussi des noix peintes, des bonbons, des figurines de massepain. Au XIXe siècle sont venus se rajouter des personnages de papier mâché, des objets en fil de fer, en verre, ou de cire (instruments de musique, vélos, animaux). L'arbre de Noël fut pendant longtemps un magasin de jouets à lui seul!